



Événement

# RALLYE MONTE-CARLO HISTORIQUE

Centre-ville

DATE : 30 janvier 2025

LIEU CONCERNÉ : quartier Boulingrin

## NATURE DE L'ÉVÉNEMENT

Reims va accueillir le traditionnel départ du **Rallye Monte-Carlo Historique**.  
Dès 19 h, 66 voitures s'élanceront du parking Boulingrin, les unes après les autres.

## PERTURBATIONS DE STATIONNEMENT ET DE CIRCULATION

Afin d'assurer l'organisation de l'événement dans de bonnes conditions, des mesures sont prises concernant le stationnement et la circulation :

- **stationnement interdit du jeudi 30 janvier, 6 h, au vendredi 31 janvier, à la fin du démontage :**
  - parking du Boulingrin
  - rue Andrieux, depuis le n°18 bis jusqu'à la rue de Mars
  - rue Olivier Metra
  - rue Coquebert, de la rue Andrieux jusqu'au boulevard Lundy
  
- **circulation interdite du jeudi 30 janvier à partir de 13 h, au vendredi 31 janvier, à la fin du démontage :**
  - rue Andrieux, de la rue Linguet jusqu'à la rue de Mars
  - rue Andrieux, de la rue Jean-Jacques Rousseau jusqu'à la rue Linguet, à l'exception des riverains
  - rue Olivier Metra
  - rue Coquebert, de la rue Andrieux jusqu'au boulevard Lundy
  - rue du Temple, de la rue Linguet jusqu'à la rue du Docteur Pozzi, à l'exception des riverains
  - rue Albert Réville – sauf riverains
  
- **circulation interdite le jeudi 30 janvier à partir de 18 h 45 et jusqu'au départ du dernier concurrent du rallye :**
  - boulevard Lundy, de la place de la République jusqu'à la place Aristide Briand uniquement dans le sens de circulation indiqué
  - rue Coquebert, de la rue de la Justice jusqu'au boulevard Lundy, uniquement dans le sens de circulation indiqué.
  
- **sens de circulation inversé le jeudi 30 janvier à partir de 13 h et vendredi 31 janvier jusqu'à la fin du démontage :**
  - rue du Temple, de la rue Linguet jusqu'à la rue Albert Réville afin de permettre la sortie des riverains.



## Collecte des déchets

La collecte des déchets du jeudi 30 janvier qui a lieu habituellement en début de soirée sera repoussée à 23 h.

Les rues concernées par ce décalage de collecte figurent dans la rubrique **circulation** susmentionnée.

